



L'Assemblée Générale Mixte de SALVEPAR s'est réunie le 8 juin 2011 avec un quorum de 71,8%. A cette occasion, Yves-Claude ABESCAT, le Président-Directeur Général a souligné la poursuite d'une gestion active de SALVEPAR, qui devrait se concrétiser par de nouveaux investissements en 2011.

Toutes les résolutions soumises ont été adoptées :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2010 faisant ressortir un résultat net social de 24,28 M€,
- L'affectation du résultat et le versement d'un dividende par action à 6,00 €. Ce dividende, éligible à l'abattement de 40 % plafonné aux seuils légaux et au prélèvement libératoire forfaitaire, sera mis en paiement à compter du 16 juin 2011,
- L'approbation de la convention réglementée,
- La modification des statuts afin d'aligner l'âge limite du ou des Directeurs Généraux à celui du Président, soit 70 ans.

A propos de SALVEPAR :

SALVEPAR est une holding financière cotée à Paris au compartiment C, détenue majoritairement par la SOCIETE GENERALE. SALVEPAR mène une politique de prises de participations diversifiées et de moyen terme.

www.salvepar.fr